

Projet PRADCIK : moderniser et augmenter la production des coopératives

Ce 10 Octobre 2021, nous quittons le quartier Ouaga 2000, au cœur de la capitale Burkinabé, pour Bassinko, un pôle urbain de ladite capitale. En cette matinée dominicale légèrement ensoleillée, le temps est beau et l'on note une mobilité moins dense. 45 minutes de route, 25 kilomètres parcourus, à quelques encablures d'un complexe scolaire et primaire, une banderole indiquant "AFD-Bouayaba" retient notre attention. Chants et danses, comme savent si bien le faire les coopératives évoluant dans l'industrie du karité en Afrique sub-saharienne nous accueillent. *'Aujourd'hui, vous avez beaucoup de chance, c'est dimanche et la circulation est fluide. Mieux, en saison sèche, la voie est bien praticable. Si vous revenez en saison pluvieuse, vous découvrirez certainement une autre réalité, car la voie est suffisamment dégradée. Soyez la bienvenue !'* Ces explications d'Antoinette Ouedraogo, Secrétaire Exécutive de l'Association Féminine pour le Développement (AFD– Bouayaba) plantent le décor. Puis, le motif de notre visite est aussitôt dévoilée : quels sont les changements observés depuis la mise à disposition du centre de traitement construit au profit de la coopérative "Delwende" dans le cadre du projet PRADCIK? *"Grâce à ces équipements et les infrastructures qui les accompagnent, nous sommes passées d'une capacité de transformation journalière de 3 sacs de 80 kilogrammes d'amandes transformés à 12 sacs de 80 kilogrammes d'amandes par jour"* ; révèle dans un langage empreint de joie et de fierté Kaboré Aminata, présidente de la Société coopérative "Delwende". Inauguré à la mi-juillet 2021, le complexe est équipé d'un concasseur, d'une barate, d'une mouture et d'un filtre. Le centre est également équipé de deux entrepôts, l'un pour le stockage des amandes, et l'autre pour le stockage des produits finis, notamment le beurre de karité. Une aire de séchage et une boutique servant de vitrine des produits à base du karité auréolent également les lieux.



Quelques membres de la coopérative

Entre modernisation et amélioration de la production

Passer d'une production journalière de 240 kilogrammes à 960 kilogrammes d'amandes transformés, comme le réalise la coopérative "Delwende" s'inscrit dans la droite ligne des objectifs du Programme Régional d'Appui au Développement Commercial et Inclusif de la Filière Karité (PRADCIFK). Financé par le Cadre Intégré Renforcé, et mise en œuvre par l'Alliance Globale du Karité en étroite collaboration avec les unités de mise en œuvre du CIR dans les quatre pays bénéficiaires (le Bénin, le Burkina Faso, le Mali et le Togo), ce projet régional a prévu la construction et l'équipement de quatre centre de traitement des amandes, à raison d'un centre de traitement dans chaque pays bénéficiaire. Au Burkina Faso, l'association AFD-Buyaba a été sélectionné sur la base d'un appel à candidature, et la décision finale a été faite par un comité technique composé aussi bien des représentants de l'AGK que de l'Unité de Mise en Œuvre du Cadre Intégré Renforcé au Burkina Faso. A terme, le projet PRADCIFK vise à faciliter l'exportation des amandes et des produits à valeur ajoutée du karité, stimuler une croissance favorable aux pauvres en augmentant la demande de produits à valeur ajoutée du karité, en aidant les petites entreprises à accéder aux marchés internationaux, et en améliorant les revenus liés au commerce pour les femmes qui collectent et transforment les produits du karité. Autres changements apportés par ce centre, de meilleures conditions de

travail et une meilleure santé pour les membres de cette coopérative composée de 300 membres. Linda Sedogo, Vice-présidente de la coopérative confie : *''grâce à ces équipements, nous gagnons beaucoup plus de temps, nous avons moins de courbature et moins de fatigue. Auparavant par exemple, le concassage se faisait à la main, et cela était très épuisant.''* Pour renchérir les mots de la présidente, une autre membre de la coopérative, nous fait une visite guidée de chaque compartiment, en expliquant clairement le rôle de chaque équipement et l'équivalent qu'il représente pour un travail manuel en terme de temps et d'effort physique à déployer.



Quid des ventes ?

La trésorière générale de la coopérative, Zongo Bintou nous confie qu'elle enregistre une vente hebdomadaire d'environ 500 Kilogrammes de beurre de karité, principalement sur le marché local. Elle nourrit l'espoir que la coopérative, au regard de ses capacités de production obtienne de nouvelles opportunités de marché à l'international en vue d'accroître ses revenus, à travers de plus de grosses quantités vendues. Outre le beurre de karité non raffiné, dans la perspective de diversifier ses revenus, la coopérative dispose d'un espace de vente achalandé de produits dérivés notamment des pommades et crèmes corporels à base de karité, des savon à base de

karité ainsi que des huiles essentielles. Conscient des défis liés au marché international, le Coordinateur National de l'Unité de Mise en Œuvre du Cadre Intégré Renforcé au Burkina Faso, Sodrè Pierre Soulemane se veut rassurant au près des coopératives : *‘ensemble avec l'AGK, nous travaillons à accéder à de nouveaux marchés aussi bien en Afrique que sur d'autres continents comme l'Asie.’*



Un membre de la coopérative présente les produits au sein de la boutique